

Communiqué de presse

Jeudi 8 juin 2017

EMBARGO : Jeudi 8 juin 2017, 12h00

AG 2017 de l'Association valaisanne des distributeurs d'électricité

Viège – L'Assemblée générale de l'Association valaisanne des distributeurs d'électricité s'est tenue le 8 juin 2017 à Viège sous la présidence de M. Jean-Albert Ferrez. L'année écoulée n'a pas été de tout repos pour la branche. La Stratégie énergétique 2050 acceptée en votation populaire induit des changements importants pour les distributeurs d'électricité avec la production décentralisée d'énergies renouvelables et le renforcement des communautés d'auto-consommation. De son côté l'AVDEL réfléchit à l'impact des changements politiques et structurels sur son activité et participe à un groupe de travail sur la préservation à moyen et long terme de la valeur ajoutée en Valais.

2016 - 2017, une année mouvementée pour la branche électrique suisse

En collaboration avec ses partenaires (AES, DSV, Multidis, ...), l'AVDEL a suivi attentivement les derniers débats aux Chambres fédérales sur la révision de la loi sur l'énergie. Cinq ans après avoir décidé de sortir du nucléaire, les autorités politiques ont soumis en votation populaire la Stratégie 2050. Le peuple ayant donné la direction, la branche peut dès lors se concentrer sur la mise en œuvre.

L'AVDEL a pris une part active à la consultation sur le paquet d'ordonnances. Le cœur de ce 2^{ème} volet de réformes repose en grande partie sur la production décentralisée d'énergie et les communautés d'auto-consommation. Si les gestionnaires de réseau devront toujours disposer d'un réseau sûr, performant et efficace, les modifications proposées entraîneront d'une part une perte de lien entre les distributeurs et les clients finaux, en raison de l'introduction des communautés d'auto-consommation, et d'autre part une déstabilisation des réseaux due à la favorisation de la production décentralisée.

Si l'accent est mis sur le soutien à la grande hydraulique, les répercussions sur la distribution sont nombreuses, comme par exemple le modèle proposé par la CEATE selon lequel l'électricité

fournie aux consommateurs captifs doit provenir uniquement de centrales suisses qui produisent des énergies renouvelables.

Globalement, l'ensemble du secteur électrique suisse vit d'intenses mutations. La distribution d'électricité n'y échappe pas puisque les Chambres fédérales révisent en parallèle la Stratégie Réseaux.

Alors que la Stratégie énergétique 2050 faisait la promotion des micro-réseaux décentralisés, cette nouvelle révision semble petit à petit préparer les distributeurs à une libéralisation complète du secteur avec, par exemple, la question de la libéralisation du marché des compteurs électriques. Le secteur de la distribution, moins mis en lumière, bouge et de nouveaux acteurs pourraient également venir bousculer les acteurs traditionnels.

Réflexions et activités de l'AVDEL

Dans le même temps, l'ensemble de la distribution valaisanne réfléchissait à l'impact des changements politiques et structurels sur son activité. A l'initiative du Conseiller d'Etat Jean-Michel Cina, un groupe de travail réunissant quelques membres de l'AVDEL, les FMV et le Service de l'Energie et des Forces Hydrauliques a été mis sur pied. Le thème central des discussions est la préservation à moyen et long terme de la valeur ajoutée en Valais. La solution sera complexe car tant la production que la distribution et la commercialisation présentent des défis différents. De plus, de nombreux distributeurs sont multifluides à savoir distribuent en plus de l'électricité le téléréseau, le gaz, l'eau potable, Ils ont un lien étroit avec le client final, ce qui représente un avantage indéniable. Le groupe de travail a mis l'accent sur les thèmes présentant un potentiel de synergies pouvant faire l'objet d'approfondissement et non sur les structures de la branche. Le rapport sur cette 1^{ère} phase est attendu sous peu. La discussion sur les suites à donner se poursuivra avec le nouveau Conseiller d'Etat en charge de l'énergie, M. Roberto Schmidt.

Enfin, durant l'année écoulée, l'AVDEL a défendu les intérêts du secteur de la distribution lors des nombreuses consultations cantonales et fédérales auxquelles elle a pris part (Loi sur les télécommunications, Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT), Stratégie Energétique - 2^{ème} phase) et relancé son groupe de travail interne sur les bornes de recharges pour véhicules électriques.

Statistique d'électricité valaisanne 2016

Les statistiques établies par le Service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques montrent que la consommation cantonale d'électricité a atteint 3'194 GWh pour l'année passée. Ainsi en comparaison avec l'année précédente, la consommation a légèrement diminué en Valais (-0.7%) alors qu'elle restait stable pour l'ensemble du pays (0%).

Quant à la production cantonale brute, elle enregistre un recul de 8.48% pour s'établir à 10'530 GWh. Ce phénomène est principalement dû au recul de la production d'hydroélectricité. La production des énergies renouvelables (biomasse, éolien et photovoltaïque) atteint 90.3 GWh, soit un taux de croissance de 9.32 % qui est sensiblement identique pour l'ensemble des trois

énergies. Pour mémoire le taux de croissance de ces nouvelles énergies atteignait deux chiffres ces dernières années.

Plus d'informations :

Jean-Albert Ferrez, Président, 078 616 72 64, jean-albert.ferrez@esr.ch

L'AVDEL en bref

L'Association valaisanne des distributeurs d'électricité fédère les entités actives de ce domaine dans notre canton. Son but principal est la défense des intérêts de la branche et sa représentation auprès des autorités et du public. Elle encourage la restructuration de la distribution d'électricité dans notre canton et favorise l'échange d'information et d'expérience entre ses membres.

Actuellement, les membres de notre Association fournissent un emploi à plus de 900 personnes et offrent près de 70 places d'apprentissage. Sur les trois dernières années, l'ensemble des membres de l'AVDEL ont investi en moyenne 62 millions de francs et prévoient d'investir durant ces 3 prochaines années près de 90 millions annuellement.